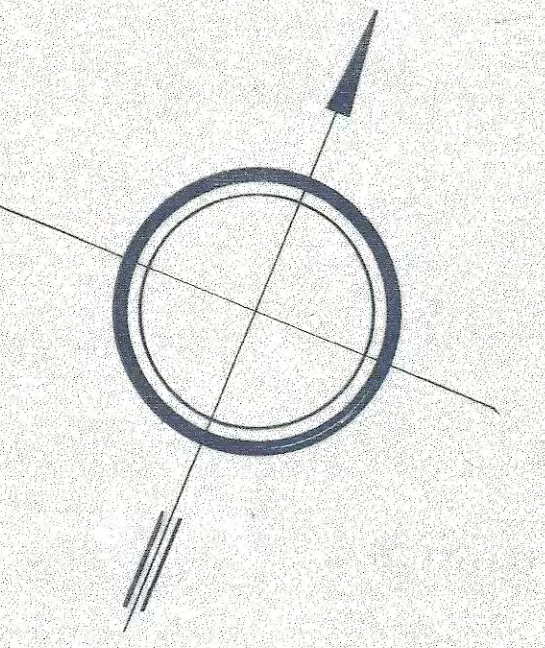




LEGENDE	
	ZONE AEDIFICANDI
	ANCIENNE LIMITE DE PROPRIETE
	NOUVELLE LIMITE DE PROPRIETE
	H/ RUE HAUTEUR DE L'IMMEUBLE (CORNICHE) en METRES
	N NOMBRE DES ETAGES (EN PLUS DU REZ)
	R RAYON
	NR NIVEAU RUE
	ZONE DE STATIONNEMENTS
	CIRCULATION MOTORISEE
	CONSTRUCTIONS PROJETEES
	CONSTRUCTIONS EXISTANTES
	BATIMENTS, VILLAS CONSTRUITES
	CHASSE ROUE
	Eaux USAGEES
	Eaux PLUVIALES
	LIGNES DE NIVEAU
	LIMITE DU REMEMBREMENT

N° 3592
Vu et approuvé
Luxembourg, le 31 OCT. 1986
Le Ministre de l'Intérieur,
J. Spautz
Jean SPAUTZ

Appartient à la délibération
du conseil communal du
14 JUIL. 1986, 820/917

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Entre: 12 AOÛT 1986
SERVICE D'URBANISME
ET D'AMÉNAGEMENT

VILLE DE LUXEMBOURG

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU
NOUVEAU QUARTIER
FETSCHENHAFF 14 FEV. 1986
SERVICE URBANISME

DRESSE SUR LA BASE DU PLAN FLICK 14.06.78
ET DU PLAN FRANCK DU 2.2.79

"LOTISSEMENT DU FORT DUMOULIN"
SECTEUR D'HABITATION A FAIBLE DENSITE

ECHELLE : 1:500 PLAN N° 167201/45b

AUTEUR DU PROJET:
EDOUARD STEIN
ARCHITECTE D'OFFICE
BRIDEL LE 15.5.1979
ACTE DE REMEMBREMENT N° 820 9174
DU 13.12.78 - 3397/78
AUTORISATION DE MORCELLEMENT N° 1134
DU 21.12.78

SURFACE TOTALE DES PLACES A BATIR	4ha	44a	89ca
SURFACE TOTALE DES RUES ET PLACES PUBLIQUES	1ha	48a	30ca
SURFACE TOTALE DU LOTISSEMENT	5ha	93a	19ca
DENSITE MOYENNE NETTE	6,29 VILLAS A L'HECTARE		

POUR LE PLAN MASSE: VILLAS CONSTRUITES
PLAN COMPLETE LE 21.07.80; 01.08.80; 5.8.80; 19.12.80; 10.04.81; 26.05.81